

Calendrier

SOIRÉES D'INFO : LES ACTUALITÉS DANS LE MONDE DE L'ÉLECTROTECHNIQUE

La prochaine soirée d'info traitera des thèmes d'actualité dans le monde de l'électrotechnique. Nous aborderons les sujets suivants :

- Les bornes de rechargement et leur protection
- Réaction au feu : nouvelle classification européenne des câbles
- Des composants électriques de plus en plus intelligents
- Plan des influences externes

| Lieu | Date |
|-----------|------------|
| Bruxelles | 24/04/2017 |
| Blégny | 09/05/2017 |
| Mons | 18/05/2017 |
| Dinant | 30/05/2017 |

> Intéressé(e) ? Inscrivez-vous via www.volta-org.be.

LE SYMPOSIUM 'ELECTRICITÉ ET BESOINS THERMIQUES'

Nous produisons localement, de plus en plus d'énergie renouvelable. Souvent, c'est sous la forme d'électricité que cette énergie est disponible, pensons aux panneaux PV, par exemple. Le plus intéressant est de pouvoir utiliser cette énergie localement. Cette énergie peut, entre autres, être utilisée pour produire de l'eau chaude sanitaire ou chauffer l'habitation. Les pompes à chaleur et le chauffage électrique, même sans accumulation, sont de plus en plus d'actualité.

Durant le Symposium, nous présenterons les résultats émanant des études menées par les universités de Gand et de Liège. Différentes options de production d'eau chaude sanitaire et de chauffage d'une habitation très bien isolée ont été comparées ainsi que le pourcentage d'autoproduction possible suivant le type d'habitation et l'option choisie. L'étude comparera également le stockage dans des batteries ou dans un ballon d'eau chaude en fonction de l'utilisation d'une pompe à chaleur ou de panneaux photovoltaïques. Nous aborderons également l'impact des différents systèmes sur le calcul PEB.

Orateurs invités

Professeur Michel De Paepe (UGent)
Professeur Vincent Lemort (ULg)
Sylvain Quoilin (European Commission (Joint Research Centre) & ULg)

| Lieu | Date |
|---------------------------|--------------------|
| Living Tomorrow, Vilvorde | 16/05/2017 12h-17h |

> Intéressé(e) ? Inscrivez-vous via www.volta-org.be.

FORMATIONS VOLTA

Nous continuons à organiser ces formations dans le cadre d'une offre ouverte :

Toutes les provinces

BA4 : personne avertie

BA5 : personne qualifiée

VCA : Base

Nous organisons ces formations à votre demande et en nous basant sur vos attentes :

Toutes les provinces

RGIE appliqué aux anciennes et nouvelles installations domestiques/résidentielles

Les schémas de liaison à la terre

Dimensionnement des câbles et conducteurs pour les installations BT

Protection contre les surintensités dans les installations BT

Calcul des courants de court-circuit

Coordination et filiation des sécurités

Détection incendie selon NBN S21-100NL

Fonctionnement en îlotage - onduleur réseau interactif

Réaliser une installation électrique dans le respect de l'étanchéité à l'air du bâtiment

Anderlecht

Initiation à la VMC

Consultez le site web pour les données les plus récentes, ou prévenez-nous si aucune des dates ni aucun des lieux ne vous conviennent.

Plus d'informations et s'inscrire via www.volta-org.be ou contactez Anne Van Ruyseveldt anne.vanruyseveldt@volta-org.be 02 431 05 85

Fonctionnement en îlotage

Le fonctionnement d'installations électriques en îlotage, découplées du réseau électrique, intéresse de plus en plus de particuliers et d'entreprises. Voici une formation d'une journée pour vous familiariser à la réalisation et à la mise en service de ces installations.

Au programme :

- Réalisation et fonctionnement d'installations basées sur l'utilisation d'onduleurs 'en attente active' ;
- réglementation et mode de protection ;
- dimensionnement et sélection des composants ;
- principaux paramètres, leur impact sur le fonctionnement et leur application.

Plus d'info sur

www.vormeλεκ-formelec.be/formations-formelec

ou contactez Anne Van Ruyseveldt, anne.vanruyseveldt@volta-org.be, 02 431 05 85



Salvatrice Tranchina

salvatrice.tranchina@volta-org.be
0477 59 81 76

Bruxelles & Hainaut



Luc Dechany

luc.dechany@volta-org.be
0479 32 35 33

Brabant wallon & Liège



Pierre Massin

pierre.massin@volta-org.be
0493 40 60 45

Namur & Luxembourg



5

AVRIL
2017

transfo

Actualités du secteur électrotechnique
Rubrique s'adressant aux employeurs

électromécanique aux mains des femmes

La Ministre de l'Enseignement de promotion sociale et des Droits des femmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Isabelle Simonis, vient de remettre les premiers diplômes 'Agent de maintenance en électromécanique'.

« Cette formation poursuit un objectif double », précise la Ministre, Isabelle Simonis. « Elle permet d'attirer davantage de femmes dans des métiers techniques, dits traditionnellement masculins, et de combattre ainsi les clichés mais, elle crée aussi des emplois concrets dans des métiers en pénurie. » L'édition 2017 de la formation a déjà démarré, avec 13 étudiants dont 8 femmes.

Cette formation est réalisée grâce à la collaboration entre ENGIE Cofely, Bruxelles Formation, l'Enseignement de Promotion sociale, l'Institut Cardinal Mercier, la Mission locale de Schaerbeek, Actiris et Volta.



« L'expérience se renouvelle et va s'étendre à d'autres entreprises, à d'autres régions », déclare Sybille Laloux, Coordinateur Wallonie-Bruxelles de Volta. Chez Volta, on a déjà pleine confiance dans le succès de la formation.

Consultez l'article en entier sur www.volta-org.be

technologie

formation

personnel

Formelec, Tecnolec et le FSE unissent leurs forces et ensemble forment : VOLTA, carrefour de l'électrotechnique

VOLTA
Carrefour de l'électrotechnique

Tel 02 476 16 76
Fax 02 476 17 76

Avenue du Marly 15/8
1120 Bruxelles

info@volta-org.be
www.volta-org.be

Éditorial

Enfin le printemps ! Le moment est venu de faire le plein d'énergie (solaire) et, par la même occasion, de vous présenter le deuxième Transfo de l'année. L'épreuve sectorielle 'Electro Brain' est un véritable succès et 'Alt&Job', le premier salon de l'alternance en Wallonie picarde, aura lieu prochainement. Avez-vous aussi déjà entendu parler de la formation pour demandeurs d'emploi (au féminin) 'Agent de maintenance en électromécanique' ? Vous découvrirez tout sur le sujet dans cette lettre d'information. Et comme toujours, l'agenda offre un aperçu pratique de toutes nos formations.

Peter Claeys,
Directeur Volta

VOLTA
Carrefour de l'électrotechnique

Electro Brain, l'épreuve sectorielle pour futurs électriciens

Volta organise Electro Brain, l'épreuve sectorielle nationale qui évalue les compétences des futurs électriciens.

L'épreuve est dédiée aux élèves de dernière année, des CEFA, de l'IFAPME, de l'AFP, du ZAWM, de Syntra Leertijd et aux personnes qui suivent l'enseignement pour adultes dans le cadre d'une formation électrotechnique. Les demandeurs d'emploi et les personnes de 18 ans ou plus qui souhaitent tester leurs connaissances, peuvent également participer à Electro Brain.

Les épreuves du côté francophone sont basées sur les profils SFMQ installateur électricien résidentiel et installateur électricien industriel. Dans la partie néerlandophone, elles sont basées sur les « beroepskwalificatiedossiers (BKD) » de l'elektrotechnisch installateur et de l'elektrotechnicus. Un groupe diversifié d'experts se charge de l'évaluation : travailleurs et employeurs issus d'entreprises électrotechniques, de fabricants, d'organismes de contrôle, d'opérateurs de formation et de l'enseignement. Nous préparons les évaluateurs à leur tâche de manière optimale sur la base d'une approche 'formation des formateurs' poussée et en fonction de critères d'évaluation strictement définis.

40 dates entre la mi-février et le 23 mai 2017 ont été fixées pour des sessions Electro Brain dans toutes les provinces de Belgique. Ces jours-là, plusieurs sponsors mettent

leurs installations à disposition. L'épreuve sectorielle comprend un volet théorique et un volet pratique et dure toute une journée. Nous prévoyons pour les participants à l'épreuve de 'Elektrotechnicus' une épreuve supplémentaire consistant en la 'chercher de défauts'. Nous accueillons un maximum de 40 candidats par jour.

La partie théorique consiste en une liste de 30 questions à choix multiple visant à évaluer les connaissances concernant le RGIE, les bonnes pratiques et les règles de l'art, ainsi que la connaissance des calculs de base relatifs à la loi d'Ohm. L'épreuve pratique englobe notamment : la connaissance des composants, le choix de couleur des câbles électriques, la minuterie, le télérupteur, la section des fils, la préparation du boîtier, la lecture de schémas, le câblage du différentiel 30mA, la distribution de phases, la basse tension, les liaisons équipotentielle, la principale protection équipotentielle, les mesures, le circuit bidirectionnel, l'isolation fonctionnelle, la bonne utilisation des outils, le démontage, l'ordre et la propreté, et la sécurité.

Le score final d'Electro Brain est basé sur le total des points obtenus pour les différentes parties. Pour réussir, le participant doit avoir un score total d'au moins 60 %. Les participants qui réussissent l'épreuve reçoivent un Electropass, qui est une confirmation de leurs

connaissances et de leur choix pour ce secteur passionnant. Chaque participant reçoit également un document d'assessment : un aperçu de tous les points positifs et des points à améliorer.

Avec Electro Brain, Volta souhaite apporter un soutien accru à la formation des futurs électriciens. Cet instrument permet aussi bien aux participants qu'aux écoles et centres de formation de voir si leur formation correspond aux attentes des employeurs. Cette initiative profite également au secteur : grâce aux résultats, nous savons à quoi il convient d'accorder une attention particulière dans nos programmes de formation.

Pour plus d'informations sur Electro Brain, rendez-vous sur www.restezbranches.be/electricite-et-promotion-sociale/electro-brain.



Normes de base plus strictes pour la sécurité incendie de nouveaux bâtiments : aspects électriques

Le 1er avril 2017 entre en vigueur l'Arrêté Royal du 7 décembre 2016, fixant les normes de base pour la sécurité incendie de nouveaux bâtiments. L'A.R. pose également une série de nouvelles exigences pour l'installation électrique relatives aux ascenseurs, lesquelles requièrent absolument l'attention de l'électricien.

Ascenseurs et monte-charges et ascenseurs oléo-hydrauliques

En ce qui concerne les ascenseurs, les monte-charges et les ascenseurs oléo-hydrauliques, l'accent est mis sur le maintien de la résistance au feu des parois en cas de traversées de conduites. Les traversées de conduites destinées à alimenter l'ascenseur et de conduites faisant partie de l'installation d'ascenseur doivent être réalisées de telle sorte que les résistances au feu des parois percées de traversées soient maintenues. L'installateur doit donc faire en sorte de connaître les valeurs EI des parois percées de traversées et de réaliser ces traversées selon les règles de l'art de manière à ce que les valeurs EI soient maintenues.



Cage d'escalier

Pour les bâtiments moyens et élevés, les seules conduites électriques autorisées dans les cages d'escalier sont celles qui servent au fonctionnement des appareils suivants installés dans la cage d'escalier : moyens de détection, moyens d'extinction (à l'exception des robinets muraux armés), appareils de signalisation, appareils d'éclairage, appareils de chauffage, dispositifs de ventilation et dispositifs de désenfumage.

Les conduits de ventilation et les conduits de désenfumage sont autorisés uniquement s'ils ne servent qu'au fonctionnement des appareils précités installés dans la cage d'escalier. Pour le reste, seules les conduites d'eau sont autorisées dans les cages d'escalier.

Sas

Un sas est un espace de communication délimité par des parois et des portes résistantes au feu. Seuls les appareils suivants sont autorisés dans les sas : moyens de détection, moyens d'extinction (à l'exception des robinets muraux armés), appareils de signalisation, appareils d'éclairage, appareils de chauffage, dispositifs de ventilation et dispositifs de désenfumage.

Les conduites électriques, les conduits de ventilation et les conduits de désenfumage sont autorisés uniquement :

- s'ils ne servent qu'au fonctionnement des appareils précités installés dans le sas ;

Définitions

La hauteur d'un bâtiment est conventionnellement la distance entre le niveau fini du plancher du niveau le plus élevé et le niveau le plus bas des voies entourant le bâtiment et utilisables par les véhicules des services d'incendie. Si le niveau le plus élevé comprend uniquement des locaux à usage technique, il n'intervient pas dans le calcul de la hauteur.

- Les bâtiments élevés : hauteur > 25 m.
- Les bâtiments moyens : 10 m ≤ hauteur ≤ 25 m.
- Les bâtiments bas : hauteur < 10 m.

- si le sas ne dessert que des locaux sans occupation humaine (par exemple locaux techniques, locaux pour transformateurs, débarras, archives, locaux d'entreposage des ordures, locaux pour compteurs, chaufferies...) ou des parkings.

Pour le reste, seules les conduites d'eau sont autorisées dans les sas.

Conclusion

Ces séries d'exigences additionnelles sont imposées en vue de limiter le risque d'incendie causé par l'installation électrique et la charge thermique dans une série de locaux « vitaux ». Ce nouvel A.R. est d'application aux nouveaux bâtiments à construire et aux extensions de bâtiments existants.

Alt&Job : salon de l'alternance pour l'emploi

Les opérateurs d'enseignement et de formation (Forem Formation, IFAPME, CEFA, CERAT et Prorienta) ainsi que certains secteurs dont celui de l'électrotechnique au travers de Volta, s'unissent et collaborent lors du salon événementiel 'Alt&Job', le 1er salon de l'alternance en Wallonie Picarde !

Notre objectif est de mettre fin aux aprioris négatifs sur l'alternance, et démontrer qu'au contraire, c'est une filière d'excellence et une véritable voie d'avenir. L'Ambition, la Compétence, l'Engagement, l'Epanouissement, l'Excellence et le Partage sont les valeurs fondamentales du salon que nous avons envie de faire découvrir au public.

Le CV Formation

Pour un accès facile et efficace au passé de formation de vos travailleurs.

Les entreprises orientées vers le futur savent qu'elles doivent offrir une formation continue à leurs travailleurs pour rester compétitives. Pour conserver une vue d'ensemble, Formelec a développé le CV Formation, un outil en ligne (gratuit) servant d'inventaire des formations suivies par vos travailleurs, des certificats et attestations obtenus, des métiers et activités exercés.

Quelques autres avantages :

- Plus besoin de tenir à jour des dossiers distincts contenant des données individuelles.

Le salon est divisé en 3 espaces, dédiés aux jeunes et demandeurs d'emploi, d'une part, et aux entrepreneurs découvrant l'alternance, d'autre part :

- 'Démonstrations et essais métiers', secteurs : construction, mécanique automobile, électricité et métiers verts, métiers de bouche, services aux personnes et services aux entreprises
- 'Village' regroupant des entreprises et opérateurs de formations
- 'Rencontres' illustrant des parcours de réussite

Où ?
Tournai Expo - Kain

Quand ?
21 avril, de 11h à 18h
22 avril, de 10h à 17h

Plus d'info sur Facebook via www.facebook.com/events/168812326947355 et www.facebook.com/altandjob



- Les formations pour lesquelles vous avez introduit une demande de prime sont automatiquement ajoutées au CV Formation de vos travailleurs.
- Vous y retrouvez toutes les informations de base vous permettant de compléter votre bilan social.

www.vormelek-formelec.be/cvformation et complétez-le en temps utile par des informations actualisées.

Vous avez oublié votre identifiant/mot de passe ?
Faites-le nous savoir via info@volta-org.be en vue de recevoir un nouvel identifiant et mot de passe.

Consultez le CV Formation de vos travailleurs sur

